

Ingénierie des systèmes intelligents

Mention : Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Oui
- > Formation accessible en : Formation en apprentissage, Formation continue (contrat de professionnalisation), Formation continue , Formation initiale
- > Formation à distance : Non
- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'[offre 2025-2026](#).

Le Master MIAGE « Systèmes d'information fiables et intelligence des données » s'appuie sur les compétences complémentaires des informaticiens, mathématiciens et gestionnaires. Il offre les moyens nécessaires (techniques, d'analyse et méthodologiques) pour la mise en œuvre de tels Systèmes d'Information (SI) en allant du niveau stratégique au niveau technique. Ainsi, il s'articule autour de trois blocs d'enseignement :

- Le bloc Informatique traite de l'urbanisation et de l'architecture du SI avec une orientation forte sur la qualité du logiciel et de l'information ainsi que sur le traitement et l'analyse de données massives. Il fournit également les outils mathématiques et d'optimisation nécessaires pour maîtriser les aspects de performance du projet et de pilotage de la complexité.

- Le bloc Gestion aborde la stratégie de l'entreprise dont la compréhension est nécessaire pour le management du SI et pour que celui-ci s'aligne sur cette stratégie. Les étudiants seront capables d'analyser les processus existants au sein d'une entreprise, de définir les processus cibles alignés sur la stratégie et d'optimiser en permanence les procédés métier.
- Le bloc Langues et Communication met en place des enseignements théoriques et pratiques permettant la maîtrise de la langue anglaise et des techniques de communication écrites et orales plus que jamais nécessaires dans le contexte de l'entreprise étendue.

Les + de la formation

Outre les cours magistraux et les TD, la formation inclut de nombreux projets que les étudiants développent par groupes et qui proviennent (de façon non exclusive) d'études de cas d'entreprise.

Les étudiants intéressés peuvent rejoindre la junior entreprise Miage (Junior Miage Concept Paris La Défense <https://jmc-parisladefense.com/>)

Dans tous les Masters les étudiant·e·s peuvent accéder à une large gamme de modules d'établissement pour compléter leur profil : des « bonus au diplôme », pour acquérir des compétences additionnelles en plus de son Master. Vérifiez dans le livret pédagogique en ligne les choix offerts.

Organisation

Le Master Miage se prépare en deux années avec une alternance de périodes en entreprise et de périodes à l'université. Chaque année comporte deux semestres, et chaque semestre contient des enseignements concernant les trois blocs pré-cités.

Contrôle des connaissances

Spécificité pour l'année 20-21 : Si, pour tenir compte de la situation sanitaire, des restrictions ou des contraintes sont imposées à l'Université Paris Nanterre ou à l'UFR SEGMI, tout ou partie des épreuves, contrôles de connaissances et examens terminaux de la session 1 et de la session 2 pourront se dérouler en mode distancié.

Modalités spécifiques (M3C spécifiques) du Master Miage

En M1 et en M2, la règle par défaut se conforme au régime standard décrit dans le tableau de la disposition G7 des M3C générales. L'évaluation est organisée au niveau de chacun des EC d'une UE en deux sessions.

Pour la session 1 : Chaque EC définit son type d'évaluation :

- « Évaluation continue » incluant au moins deux évaluations de contrôle continu constituant 50% de la note finale et un examen partiel constituant 50% de la note finale ;
- « Contrôle continu intégral » incluant au moins trois évaluations ;
- « Évaluation terminale ».

Pour la session 2 : Pour tout EC, « Évaluation terminale ».

Particularité de validation du Master 1 MIAGE

Disposition M1miage : Outre la disposition M2 des M3C générales, l'étudiant est déclaré admis à l'année si :

- En complément de la disposition M4 des M3C générales, le résultat obtenu à l'UE Professionnalisation est supérieur ou égal à 10, sans que ce résultat compense ou ne soit compensé par les autres UE de la formation et
- En complément à la note 3 de la disposition M2 des M3C générales, le résultat obtenu à l'UE Modélisation, Données et Logiciel est supérieur ou égal à 10, sans que ce résultat compense ou ne soit compensé par les autres UE de la formation et
- En complément à la note 3 de la disposition M2 des M3C générales, le résultat obtenu à l'UE Qualité et Fiabilité 1 est supérieur ou égal à 10, sans que ce résultat compense ou ne soit compensé par les autres UE de la formation.

Après le jury annuel, le résultat au semestre est obtenu par la moyenne des UE du semestre, compte tenu de leur coefficient de pondération, de la disposition M1miage et de la disposition M4 des M3C générales. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, et compte tenu de la disposition M1miage et de la disposition M4 des M3C générales, alors l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et si l'étudiant est non admis à l'année, alors il est déclaré non admis au semestre considéré.

Si (1) le résultat obtenu au semestre est inférieur strictement à 10, mais que (2) l'étudiant est admis à l'année compte tenu de la disposition M1miage et de la disposition M4 des M3C générales, alors l'étudiant est déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Particularité de validation du Master 2 MIAGE

Disposition M2miage : Outre la disposition M7 des M3C générales, l'étudiant est déclaré admis à l'année si :

- En complément de la disposition M9 des M3C générales, le résultat obtenu à l'UE Professionnalisation est supérieur ou égal à 10, sans que ce résultat compense ou ne soit compensé par les autres UE de la formation et
- En complément à la note 4 de la disposition M7 des M3C générales, le résultat obtenu à l'UE Qualité et Fiabilité 2 est supérieur ou égal à 10, sans que ce résultat compense ou ne soit compensé par les autres UE de la formation et
- En complément à la note 4 de la disposition M7 des M3C générales, le résultat obtenu à l'UE Management et Systèmes d'information 3 est supérieur ou égal à 10, sans que ce résultat compense ou ne soit compensé par les autres UE de la formation.

Après le jury annuel, le résultat au semestre est obtenu par la moyenne des UE du semestre, compte tenu de leur coefficient de pondération, de la disposition M2miage et de la disposition M9 des M3C générales. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si (1) le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, et (2) la moyenne pondérée des UE Intelligence des données des deux semestres est supérieure ou égale à 10, compte tenu de la disposition M2miage et de la disposition M9 des M3C générales, alors l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et si l'étudiant est non admis à l'année, alors il est déclaré non admis au semestre considéré.

Si (1) le résultat obtenu au semestre est inférieur strictement à 10, mais que (2) l'étudiant est admis à l'année et que (3) la moyenne pondérée des UE Intelligence des données des deux semestres est supérieure ou égale à 10, compte tenu de la disposition M2miage et de la disposition M9 des M3C générales, alors l'étudiant est déclaré admis par compensation au semestre considéré.

En cas de non admission à l'année de M2, la décision relève d'une délibération du jury. *Le redoublement n'est autorisé qu'une seule fois. L'autorisation d'inscription pour la troisième fois et plus relève d'une délibération du jury.*

Stage ou alternance

Ouvert en alternance

- > **Type de contrat:** Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation

L'alternance est de trois semaines à l'université et trois semaines en entreprise.

Admission

Conditions d'admission

Master 1 :

Pour un rythme de 3 jours / 2 jours : monmaster.gouv.fr

Pur un rythme de 3 semaines / 3 semaines :

monmaster.gouv.fr

Modalités : dossier et entretien

Critères généraux : Titulaire de licence MIASHS parcours MIAGE ou Informatique

Acquis académiques : Compétences en informatique

Pièces demandées dans le dossier : Relevés de notes depuis le baccalauréat + fiche candidat MIAGE + lettre de motivation + CV

Master 2 :

Modalités : dossier et entretien

Critères généraux : Titulaire de Master 1^{ère} année mention MIAGE ou mention Informatique avec des compétences de gestion

Acquis académiques : Compétences en informatique, en gestion

Pièces demandées dans le dossier : Relevés de notes depuis le baccalauréat + fiche candidat MIAGE + lettre de motivation + CV

Pré-requis et critères de recrutement

Pour un rythme de 3 jours / 2 jours : monmaster.gouv.fr

Pur un rythme de 3 semaines / 3 semaines :

monmaster.gouv.fr

Et après

Poursuite d'études

Bien qu'étant principalement destiné à l'insertion professionnelle, le Master Miage permet toutefois de poursuivre des études doctorales en spécialité Informatique.

Insertion professionnelle

Le Master Miage prépare des cadres prêts à intégrer la vie active en tant que :

Experts en méthodes et outils d'urbanisation des SI et des technologies Internet,

Architectes techniques, architectes de SI, consultants en SI, urbanistes des SI, responsables au sein des directions des services informatiques et des services de SI,

Data scientist,

Ingénieurs d'études et développement dans les PME, les grands groupes et les administrations,

Intégrateurs d'applications

Administrateurs de données

Administrateurs de systèmes d'information

Contact(s)

> Francois Delbot

Responsable pédagogique
fdelbot@parisnanterre.fr

> Brahim Boughezala

Contact administratif
bboughez@parisnanterre.fr

Autres contacts

Directrice du département Mathématiques et
Informatique :

Cécile Durot (Cecile.Durot@parisnanterre.fr)